

## MAIRIE DE LACHELLE

### Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du vendredi 17 octobre 2014

Etaient présents : Messieurs SERET – CHARNOTET – GUIDET -ESCANDE – MAYEUR  
Mesdames MINARD – DREVEAU – STERLIN – MESTAIS – MERCIER -  
TENART

Absents excusés : M. LOUVET, donne pouvoir à M. SERET  
Mme PIHEN, donne pouvoir à Mme MESTAIS  
Mme MOURET  
M. RENAULT

Secrétaire de séance : M. GUIDET

#### Rappel de l'ordre du jour :

Budget : DM Ordures ménagères – Facture M.Payen

Foncier : Fixation de la Taxe d'Aménagement (Délibération) – Affaire Tantost

Taxe d'assainissement pour le compte de l'ARC. (Délibération)

Travaux : Abri bus – Impasse des pommiers – Sécurité Ecole

La séance du conseil municipal commence à 20h30.

Mr Charnotet procède à la lecture des délibérations prises lors de la séance du 18 juillet 2014.  
Aucune observation n'est formulée.

#### 1/ Décision modificative Ordures ménagères

Selon la demande de la trésorerie, Monsieur le Maire demande de procéder à une décision modificative pour le compte 673 concernant les ordures ménagères pour un montant de 4000 €.

#### 2/ Indemnité de conseil au comptable du trésor

Monsieur le Maire informe le conseil de l'obligation de verser une indemnité de conseil alloué au comptable du trésor pour l'exercice 2014. Monsieur Mayeur expose le calcul du montant de cet indemnité, soit 457,09 € brut pour l'année.

Le conseil valide cette décision : 9 pour et 2 pouvoirs, 2 abstentions

#### 3/ Eau – M. Payen

Monsieur le Maire présente la requête de M. Payen, expose la situation, les courriers et entretien avec Mr Payen.

Un prochain rendez-vous avec Mr Payen sera proposé pour déterminer un accord entre les deux parties.

#### 4/ Taxe d'aménagement

La taxe d'aménagement est institutionnalisée depuis 2011 et ce jusqu'au 31 décembre 2014.

Monsieur le Maire demande la reconduction de la taxe d'aménagement pour un taux maximal de 5%.

Le Conseil Municipal approuve ce choix à l'unanimité .

#### 5/ Affaire Tantost

Monsieur le Maire rappelle les faits. Mr Tantost demande à Monsieur le Maire de délivrer un certificat de conformité.

Monsieur le Maire demande de prendre les services d'un avocat pour gérer cette affaire.

Le Conseil Municipal approuve ce choix à l'unanimité .

#### 6/ Taxe d'assainissement

Monsieur le Maire demande de prendre une délibération pour percevoir la taxe d'assainissement pour le compte de l'ARC.

Le Conseil Municipal approuve ce choix à l'unanimité .

#### 7/ Travaux

Monsieur le Maire présente les devis concernant le futur abri de bus de la place.

Monsieur le Maire informe le Conseil de l'attente de 3 devis concernant la réfection de la chaussée impasse des pommiers.

Concernant la sortie de l'école, Monsieur le Maire propose la pose de barrières sur les trottoirs et sous le porche

#### 8/ Don

Monsieur le Maire présente le don de 40€ de Mme Detrey suite à l'occupation du gîte communal.

#### 9/ Transports scolaires

Monsieur le Maire rappelle les demandes auprès de l'ARC pour améliorer la desserte de la commune. Pour ceux qui ont payé le transport scolaire auprès du Conseil Général, l'ARC remboursera directement ces particuliers.

#### 10 / Sacs poubelles

La prochaine distribution de sacs se déroulera les 27-28-29 novembre.

#### 11/ Cérémonie des vœux du maire et du conseil

Monsieur le Maire propose la date du 17 janvier matin.

#### 12/ Festivités communales :

Mme Ténart informe que le repas des anciens se déroulera le 23 novembre, la sortie marché de Noël de Rouen le 6 décembre , et la tartiflette le 19 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Le secrétaire de séance

Le Maire

